

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 AVRIL 2014

Sous la présidence de Denis VANHOUTTE, Maire.

Etaient présents : MM et Mmes ROCH Corinne, PIOCELLE Pascal, MARIE Gaëlle, GRAUX Bernard, HOUGUENADE Catherine, DEKPONTO Virgile, DUQUESNEY Corinne, PELLEGRINELLI Serge, ROUTIER Véronique, VANHOUTTE Michel, SADOCH Michèle, AGATA Rémy, DOURLIN Catherine.

Absent : M. PELLIZZARI

1^{ER} POINT : Désignation du secrétaire de séance

Mme MARIE Gaëlle a été désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Approuvé à l'unanimité.

2EME POINT : Approbation compte-rendu

M. Le Maire rappelle que chaque conseiller a été destinataire du compte-rendu de Conseil Municipal qui s'est tenu le 28 mars 2014. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte-rendu relatif à la réunion du 28 mars 2014.

3EME POINT : Validation du budget I.L.E.P.

M. Le Maire présente le budget prévisionnel 2014 de l'association I.L.E.P. chargée de l'accueil de loisirs et de la restauration scolaire. Il indique au Conseil qu'il convient de délibérer sur l'adoption de ce budget. Le Conseil Municipal approuve ce budget prévisionnel.

Approuvé à l'unanimité.

4EME POINT : Taux d'imposition

M. Le Maire indique au conseil municipal que les taux des 3 contributions directes sont inchangés depuis plusieurs années. Il propose de maintenir ces taux. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de ne pas changer les taux des contributions directes et vote les taux suivants :

- Taxe d'Habitation : 10.69%
- Taxe foncier bâti : 15.28%
- Taxe foncier non bâti : 60.35%

Approuvé à l'unanimité

5EME POINT : Subvention associations

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les Conseillers municipaux, présidents d'association (concernées par ces subventions) ou ayant des fonctions au sein même des bureaux ne doivent pas prendre part au vote. Il propose de fixer une première liste de subventions aux associations pour l'année 2014 :

Amicale du personnel : 3500.00€ -Club du printemps : 1500.00€ -Comité des Fêtes Esches-Fosseuse : 5000.00€ -Foyer Rural d'ESCHES : 1700.00€ -Les Amis des Ecoliers : 1800.00€ -UMRAC : 350.00€ -Les Girafons :1000.00€ -Défense d'Amblainville : 500.00€ -Foot-ball Club Esches-Fosseuse : 2000.00€ -Les Petites Quenottes : 250.00€ VTT'Esches : 250.00€. Approuvé à l'unanimité.

6EME POINT : Subvention C.C.A.S. (Centre communal d'action social)

M. le Maire indique au Conseil qu'il convient de délibérer sur le montant de la subvention allouée au CCAS pour l'année 2014. Le montant de la subvention est fixé à 4000.00€. Approuvé à l'unanimité.

7EME POINT : Travaux Place de Lalande

M. Le Maire indique au Conseil Municipal qu'à la suite d'une tempête et à la chute de plusieurs arbres dans la commune, il a fait procéder à plusieurs devis pour la taille des arbres situés Place de Lalande. Il donne lecture des différentes propositions. Le Conseil décide de retenir la proposition de l'entreprise « Les Petits Jardiniers » pour un montant H.T. de 4761.90€. Approuvé à l'unanimité.

8EME POINT : Indemnité percepteur

M. le Maire indique au Conseil municipal que le receveur municipal assure une mission de conseil qu'il convient de délibérer sur l'attribution de l'indemnité prévue par la loi ainsi que le taux de cette indemnité. Le Conseil municipal décide d'attribuer l'indemnité au taux maximal à M. le Receveur-Percepteur. Approuvé à l'unanimité.

9EME POINT : Election des représentants au SIBE

M. le Maire indique au Conseil qu'il convient d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au comité du S.I.B.E. (Syndicat Intercommunal du bassin de l'Esches). L'élection donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 14 –suffrage exprimés : 14

Sont élus : MM. GRAUX ; VANHOUTTE M, Mme SADOCH et M. PELLEGRINELLI.

MM GRAUX et VANHOUTTE M sont élus délégués titulaires, Mme SADOCH et M. PELLEGRINELLI sont élus délégués suppléants.

10EME POINT : Election des représentants au SMIOCE

M. le Maire indique au Conseil qu'il convient d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au SMIOCE (Syndicat Mixte Intercommunal des Classes d'Environnement de l'Oise). L'élection donne les résultats suivants : Nombres de bulletins 14 – suffrages exprimés : 14

Sont élus : M. PIOCELLE, Mme ROCH, Mmes HOUGUENADE et ROUTIER.

M. PIOCELLE et Mme ROCH sont élus délégués titulaires, Mmes HOUGUENADE et ROUTIER sont élues délégués suppléants.

11EME POINT : Election du représentant au Syndicat Energie de l'Oise

M ; LE Maire indique au Conseil qu'il convient d'élire un délégué au comité du Syndicat Energie de l'Oise. L'élection donne les résultats suivants : Nombre de bulletins : 14 –suffrages exprimés : 14

M. Bernard GRAUX est élu délégué.

12EME POINT : Commission Urbanisme – PLU

M. le Maire indique au Conseil qu'il convient d'élire les membres de la commission Urbanisme – PLU. L'élection donne les résultats suivants : Nombre de bulletins : 14 – suffrages exprimés : 14

MM. AGATA, GRAUX, PIOCELLE, PELLEGRINELLI et Mme MARIE sont élus membres de la commission URBANISME – PLU. La Commission municipale d'urbanisme – PLU ainsi constituée est présidée par M. VANHOUTTE Denis, Maire.

13EME POINT : Commission Appel d'Offres et ouvertures de plis

M. le Maire indique au Conseil qu'il convient d'élire les membres de la Commission Appel d'offres et ouvertures de plis. L'élection donne les résultats suivants : Nombre de bulletins : 14 – suffrages exprimés : 14

MM. AGATA, GRAUX, PIOCELLE, Mmes SADOCH, DOURLIN, DUQUESNEY.

La Commission municipale d'Appel d'offres et ouvertures de plis ainsi constituée est présidée par M. VANHOUTTE Denis, Maire.

14EME POINT : Election des représentants au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social

M. le Maire indique au Conseil qu'il convient d'élire les représentants au C.A. du C.C.A.S. L'élection donne les résultats suivants : Nombre de bulletins : 14 – suffrages exprimés : 14

MM. VANHOUTTE D, DEKPONTO, Mmes HOUGUENADE, MARIE, DOURLIN, SADOCH.

15EME POINT : Commissions de travail

M. le Maire indique au Conseil qu'il convient de constituer différentes commissions de travail. Sont ainsi constituées les commissions suivantes :

Finances-Fiscalité : MM. GRAUX, DEKPONTO, Mmes HOUGUENADE, MARIE.

Scolaire : M. DEKPONTO, Mmes MARIE, HOUGUENADE.

Péri-scolaire : M. DEKPONTO, Mmes ROUTIER, MARIE.

Travaux : MM. AGATA, PELLIZZARI, PELLEGRINELLI, VANHOUTTE M, Mme SADOCH.

Information et communication : M. PELLEGRINELLI, Mmes ROCH, HOUGUENADE, DUQUESNEY.

Fêtes et cérémonies : M. PELLEGRINELLI, Mmes DOURLIN, DUQUESNEY, ROCH.

La séance est levée à 22h45.